

**Maîtrise en affaires publiques - Finances publiques** – Cheminement proposé pour l’obtention de la maîtrise en 2 ans (sous réserve de la disponibilité des cours).

## Programme débutant à l’automne

Session 1	Session 2	Session 3	Session 4
CTB-6007* <u>Comptabilité</u>	POL-7037 <u>Finances publiques : budget et fiscalité</u>	POL-6021 <u>Rapport analytique</u>	POL-6521 <u>Stage</u>
ECN-6961** <u>Économie et politique publique</u>	POL-7061 <u>Politiques et données probantes</u>	POL-7012 <u>Éthique et administration publique</u>	
POL-6100 <u>La fonction publique au quotidien</u>	Règle 1 (Méthodologie) ou Règle 2 (Cours de spécialité )	Règle 1 (Méthodologie) ou Règle 2 (Cours de spécialité)	
POL-7025 <u>Management public</u>	Règle 2 (Cours de spécialité ) ou Règle 3 (Cours à option)	Règle 2 (Cours de spécialité) ou Règle 3 (Cours à option)	
<b>Test TOEIC ou Versant</b> (pour ceux qui n’ont pas fourni de résultats)	<b>Vous devez faire un cours dans les règles 1 et 2 et deux cours dans la règle 3 de votre cheminement.</b>		

\* La réussite de ce cours est préalable aux cours CTB-6083 et CTB-6102.

\*\* Il est fortement recommandé de réussir ce cours **avant** de s’inscrire à tout autre cours d’économique.